



# Conseil de proximité

Quartier de Lavillat

Pierre CURVAT et Romain Clisol

## Une ambition

Favoriser la communication entre les administrés et la municipalité, dynamiser toujours plus la vie de nos quartiers, créer du lien social, créer des lieux d'échanges, de réflexions et d'initiatives qui regroupent l'ensemble des citoyens soucieux de s'investir dans leur quartier... Telles sont les ambitions des comités de proximité mis en place par les élus.

Les comités de proximités sont mis en place pour :

- **Être force de proposition pour l'avenir** : Élaborer des projets notamment autour du thème de la convivialité et sur tous les sujets concernant les quartiers mais aussi la commune, suivre l'avancement et les résultats des projets, devenir co-acteur de sa commune.
- **Informer et communiquer** : Développer ou restaurer les liens sociaux dans les quartiers, en assurant des solidarités concrètes intergénérationnelles et en animant la vie citoyenne du quartier, par l'information et le débat menés sous des formes diverses,
- **Encourager les échanges avec les deux élus référents** intervenant sur le quartier, et avec les autres quartiers,

## Une organisation souple

Pas besoin de s'inscrire ou autre, juste une volonté de participer à ces réunions. **Tout le monde peut participer !**

Les réunions se feront une à deux fois par an en fonction des besoins.

## Des échanges

Dans ces réunions, il est possible d'échanger sur tous les sujets collectifs : aménagement, circulation, état du quartier, vos envies, vos idées, vos doutes, vos questionnements... Nous ne traitons pas les problèmes individuels des habitants. Nous vous invitons à venir en mairie pour cela.

**Un compte rendu est fait que vous pourrez retrouver ci-après.** Parce que la réponse à vos interrogations peut nécessiter du temps, nous enrichissons le compte rendu avec des compléments d'informations, des réponses de la mairie pour que vous puissiez avoir une parfaite information.

## La présentation du quartier

Ce quartier se délimite naturellement par le hameau. Il comprend un ancien lavoir avec une fontaine, l'ancien bal trap. Il est à la croisée entre plusieurs quartiers.

## Les comptes rendus *(du plus récent au plus ancien)*

### Compte rendu de la réunion du 9 septembre 2022

12 participants

#### Annonces générales

- Course à Savon organisé par le Sou des Ecoles pour la fête du village. La route de l'Echelle et la rue de Lavillat seront fermées. Un courrier sera adressé aux riverains concernés.
- Réunion publique en automne pour la station d'épuration.
- Rachats des bâtiments Orlandini
- Quartier des Cras

#### Sécurité routière, vitesse excessive

La descente de l'échelle qui passe devant le lavoir, problème de visibilité (coupe gorge)  
Serait-il de refaire un test de vitesse, il avait été apposé un panneau mais l'étude n'a pu être menée correctement  
Nous informons que malheureusement ce problème est général à tous nos hameaux, attention au ressenti de la vitesse qui n'est pas forcément la vérité  
Depuis que les panneaux priorité à droite ont été posés, ils ressentent une petite amélioration

→ 02/10/2022 : Un test de vitesse pourra être refait dans la descente de Lavillat depuis Arnans à la suite de la défection du précédent test. Nous nous réjouissons de l'effet positif de la signalisation même si elle ne constitue pas la solution parfaite comme chaque possibilité que nous pourrions mettre en œuvre.

#### Abris de bus

L'abris bus se trouve mal placé, le bus ne s'y arrête jamais .... Ou pas forcément devant ... Un sujet qui semble nourrir un désaccord entre les participants.

→ 02/10/2022 : L'arrêt de bus est en effet une difficulté repérée par la Mairie. Cependant la réponse n'est pas évidente en raison du peu de place disponible pour le matérialiser. Nous réfléchissons avec ou sans Grand Bourg Agglomération à son remplacement.

#### Voirie

Avec l'été chaud les ronces se sont propagées plus rapidement que d'habitude sur la route (chemin) entre Lavillat et le haut du bourg. Il est difficile de l'emprunter surtout lorsqu'on croise une voiture  
Demande si possible d'élaguer en Aout au lieu de septembre

→ 02/10/2022 : Nous verrons à entretenir ce chemin au mieux. On notera que l'étroitesse du chemin fait ralentir !

#### Electricité

Demande si possible d'avoir une arrivée électrique au lavoir afin de se brancher lors des événements (lumière et appareils électriques)

→ 02/10/2022 : Nous prenons en compte la demande et un échange aura lieu avec l'association de l'Ancien Lavoir de Lavillat pour la prise en charge et/ou gestion de ce point électrique.

### Station d'épuration

René FELIX interroge sur la station d'épuration

→ 02/10/2022 : **Une réunion publique aura lieu avant la fin d'année concernant le sujet. Information à suivre.**

### Crise de l'énergie

Sera-t-il proposé de mutualiser l'achat des granulés de bois (par la commune comme cela a été fait pour le pétrole)

→ 02/10/2022 : La Mairie organise la commande groupée de fioul deux fois par an pour ses besoins et ce qui permet de répartir les frais de transports. La commune n'est pas concernée par les granules de bois. Une mutualisation entre particulier est possible.

### Chauve-souris

Renée CURVAT est envahie par les chauves-souris et elle en a peur, elle a contacté une association qui lui demande d'attendre qu'elles partent

→ 02/10/2022 : La commune travaille en lien avec l'association de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour l'espace naturel sensible (ENS) de la grotte. Au besoin il est toujours possible de contacter la mairie pour une mise en lien.

### Cheneau du Lavoir

L'évacuation se fait devant le garage de Gérald BOZONNET, il était souvent inondé et il avait dû faire des travaux à hauteur de 400€  
Il avait remonté ce souci à la Mairie sans réponse  
Voir si possible de détourner l'évacuation ...

→ 16/10/2022 : La Mairie a réalisé de petits travaux pour dévier l'eau vers la grille depuis la réunion.

### Egouts

Les tampons seraient tous bouchés avec des problèmes d'odeur surtout avec les chaleurs  
Vu avec Pierre, les faire nettoyer en priorité

→ 02/10/2022 : Dans le cadre de la délégation de service public confiée à SUEZ, il appartient à cette entreprise d'effectuer le travail. Une rencontre est prévue avec eux prochainement et nous procéderons au nettoyage des grilles.

### Vide maison

Une demande est faite pour savoir s'il est possible d'exposer sous le lavoir ?  
La Mairie ne voit pas d'inconvénient à utiliser ce lieu public. Il faudra juste bien informer l'association organisatrice.

### **Remerciements**

Mme CURVAT souhaite remercier le CCAS pour l'aide apportée aux personnes âgées ainsi que les Pompiers

FIN DE COMPTE RENDU

---